

QUESTIONS DES CANDIDATS

MARCHE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE :

**« Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité 2019-
2020-2021 »**

1/ Peut-on imaginer un budget autour de 400 000 € au lieu de celui prévu dans le cahier des charges ?

Il n'est pas possible de modifier le montant fixé dans le cahier des charges. Il est attendu des répondants qu'ils calibrent leurs propositions en fonction des attentes de ce dernier.

2/ Le budget estimé de 20 000 € HT par an sur le lot 2 inclut-il l'achat média ?

Non, il n'est pas inclus.

3/ nous aimerions que vous nous précisiez ce que vous attendez dans le cahier technique à la ligne « note de définition de la méthodologie et recommandation ». ?

La note de définition de la méthodologie et des recommandations précise les axes stratégiques préconisés au regard des enjeux de la manifestation, les pistes créatives et la méthodologie de collaboration entre le candidat et le service Communication de l'ANFA.